

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 809 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Costa Rica sur l'emploi salarié des personnes à charge des membres des missions officielles

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 9 avril 2008 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean-Pierre Kucheida (14 mai 2008) - Rapport n° 913 (28 mai 2008) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (3 juin 2008)

Discussion et adoption le 12 juin 2008 - Projet de loi n° 153

Sénat (première lecture)

Dépôt le 12 juin 2008 - N° 394 (2007-2008)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteuse : Mme Gisèle Gautier - Rapport n° 431 (2007-2008) (1er juillet 2008)

Discussion et adoption définitive le 8 juillet 2008 - Projet de loi n° 125 (2007-2008)

Promulgation

Loi n° 2008-703 du 17 juillet 2008 publiée au J.O. du 18 juillet 2008 (p. 11488)

PREMIÈRE LECTURE

Procédure d'examen simplifiée [12 juin 2008] (p. 3345)

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 3345)